

---

# FAIRE CONNAISSANCE AVEC LE PROJET PEACEMAKER (PM)

---

(POUR LES ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES I)

Les Peacemakers sont des élèves qui ont été élus par leur classe en tant que « Promoteurs de la Paix dans la cour de récréation ».

Ces élèves reçoivent une formation sur les méthodes de résolution pacifique des conflits et une formation continue visant à les encourager d'intervenir de manière constructive en cas de conflits dans la cour de récréation.

Le travail des PM doit être un enrichissement personnel et un apport positif pour toute l'école.

## OBJECTIFS

---

- Amener toute l'école à se pencher sur le thème de la « Paix », au niveau personnel et social puis au niveau des classes et enfin de tout l'établissement ;
  - Sensibiliser et amener les élèves à prendre conscience de leur propre « culture » en matière de disputes dans la cour de récréation et de la dynamique de la violence dans leur école ;
  - Se pencher sur différentes façons de définir la violence et de la manière dont elle se produit à l'école ;
  - Développer des méthodes pacifiques de résolution des conflits entre les élèves et/ou avec les enseignants ;
  - Changer/Développer la culture de l'école en matière de conflits ;
  - Présenter les méthodes de résolution des conflits comme quelque chose que l'on peut apprendre et enseigner ;
  - Faire participer les jeunes à la prévention de la violence de manière active ;
  - Renforcer la collaboration entre les enseignants et les jeunes en matière de prévention de la violence en tenant compte des ressources disponibles ;
  - Abolir les préjugés entre différents groupes d'élèves ;
  - Atténuer la violence en anticipant l'identification et la résolution des conflits.
-



## CONTENU

---

<b>Objectifs.....</b>	<b>1</b>
<b>Déroulement.....</b>	<b>4</b>
1. Groupe de coordination .....	4
2. Séances préparatoires.....	4
a. Séance avec le groupe de coordination.....	4
b. Séance avec le corps enseignant .....	4
c. Séances de coordination.....	4
3. Sondage à l'école.....	4
4. Formation continue des enseignants (1,5 jours).....	5
5. Election des Peacemakers .....	5
a. Proposition des PM par leurs camarades.....	5
b. Formulaire d'inscription .....	6
c. Présentation des candidats(es) .....	6
d. Election .....	6
e. Nomination des PM.....	6
6. Communication autour du projet.....	6
7. Semaine de la Paix.....	6
a. Ateliers menés par le corps enseignant.....	7
b. Formation des PEACEMAKERS (1,5 jours) .....	7
c. Réunion d'information des parents.....	7
d. Remise des diplômes .....	7
8. Rencontre de suivi - Groupe de contact.....	7
<b>Formation « Train-the-Trainer - TtT » .....</b>	<b>8</b>
<b>Eléments complémentaires .....</b>	<b>8</b>
<b>Financement .....</b>	<b>8</b>
<b>Informations complémentaires .....</b>	<b>9</b>
Quel est le profil des Peacemakers ? .....	9
Indications sur le travail des Peacemakers .....	9
Conditions pour la réussite du projet.....	9
Durée du Projet .....	10
Accompagnement de NCBI.....	10
Variante Peacemaker-Lab .....	10
<b>Annexes .....</b>	<b>11</b>
Exemple d'Ateliers pendant la semaine de la Paix.....	11
Evaluation du projet .....	12

## DÉROULEMENT

---

### 1. GROUPE DE COORDINATION

---

S'il n'existe pas déjà, un groupe de travail et de réflexion est institué au sein de l'école sur le thème de la violence. Le rôle de ce groupe sera d'assurer la coordination du projet PM sur le plan local. Toutes les unités scolaires impliquées y sont représentées. Des séances périodiques sont instaurées.

Il est important que les représentant(e)s du corps enseignant et des parents s'impliquent dans ce groupe. Toute personne concernée professionnellement par ce thème (Psychologue, animateur/trice, Assistant-e social, Médiateur/trice, etc.) devrait pouvoir participer - ponctuellement ou régulièrement - à ce groupe de travail.

### 2. SÉANCES PRÉPARATOIRES

---

#### a. Séance avec le groupe de coordination

Une séance a lieu entre le groupe de coordination et NCBI au sein de l'école. Au programme : prise de contact, réponse aux questions, marche à suivre, et définition des prochaines étapes.

#### b. Séance avec le corps enseignant

Une présentation du projet est faite par NCBI aux enseignants et aux personnes qui travaillent avec les élèves. La présentation est suivie d'une période de réponse aux questions. Un projet Peacemaker ne peut être lancé qu'avec le soutien du corps enseignant.

#### c. Séances de coordination

En fonction des besoins ; une ou plusieurs séances sont organisées avec le groupe de coordination ensuite pour définir :

- Les dates de formation continue des enseignants
- La date de Semaine de la Paix et sa structure.
- Les dates de formation des PM
- La date de la Soirée des parents
- Les Modalités de rencontres pour les réunions de suivi

### 3. SONDAGE À L'ÉCOLE

---

Le groupe de coordination mène une enquête auprès des élèves et du corps enseignant sur la base d'un modèle fourni par NCBI (voir annexes).

Ce sondage permettra de bien comprendre la situation relative à la violence. Ce sondage servira de base aux étapes suivantes.

## 4. FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS (1,5 JOURS)

---

Objectifs : Cette formation a pour but d'aborder et de mettre en lumière le thème de la violence du point de vue des victimes, des auteurs et des témoins afin de trouver un terrain d'entente. Elle s'adresse tant aux enseignants qu'aux personnes qui travaillent avec les élèves.

Les participants sont formés à la méthode de résolution des conflits NCBI et informés sur les détails du projet « Peacemaker », sur l'élection des PM, sur la collaboration avec des personnes de référence, etc. ainsi que sur les tâches qu'ils auront à accomplir tout au long de l'année pour permettre une bonne intégration des PM.

Election des Référents : Deux à trois représentants sont élus et nommés référents (personnes de contact) pour les PM tout au long de l'année et sont responsables de leur encadrement. Ils sont chargés de rappeler les dates, de réserver une salle pour ces rencontres, d'y participer (au moins l'un d'entre eux) avec un expert de NCBI et d'informer les enseignants sur les thèmes des rencontres. Ils agissent en tant qu'intermédiaires entre les PM, les collaborateurs internes (enseignants, direction, médiateur/trice, etc.) et les collaborateurs externes. Ils participent naturellement aux séances du groupe de coordination et reçoivent une formation (TtT) pour pouvoir former à leur tour les Peacemakers. NCBI recommande que ce soit un-e enseignant-e dans les classes les plus âgées de l'école et un-e enseignant-e dans les classes moins âgées à partir de la 3<sup>ème</sup> année. Enfin, idéalement, il serait bon d'avoir une équipe mixte avec au moins un homme et une femme. NCBI recommande que cette élection ait lieu le plus tôt possible dans le projet et celle-ci doit avoir lieu au plus tard pendant la formation continue des enseignants.

Organisation des journées du Projet : le planning de la semaine consacrée au thème de la Paix sera effectué dans les grandes lignes à l'issue de cette formation (½ journée prévue à cet effet). NCBI peut faire des propositions d'ateliers, mais ce sont les enseignants qui sont eux-mêmes responsables du contenu de la semaine sur la Paix. La formation des PM est assurée par des formateurs de NCBI la 1<sup>ère</sup> année et en attendant que les référents aient suivi la formation TtT.

« Option ateliers » : Les ateliers sur les thèmes de la violence et de la résolution constructive des conflits peuvent optionnellement être animés par des experts de NCBI pour toutes les classes à la place des enseignants. Le coût de cette option ne peut cependant pas être subventionné.

## 5. ELECTION DES PEACEMAKERS

---

Les classes et l'enseignant élisent les PM selon le procédé suivant :

### a. Proposition des PM par leurs camarades

Les enseignants présentent le projet PM dans les classes. Chaque élève reçoit un formulaire sur lequel il/elle inscrit le nom **d'un et d'une** camarade qu'il/elle juge capable d'assumer le rôle de PM. Il est possible pour un élève de se proposer lui-même.

### b. Formulaire d'inscription

L'enseignant donne un formulaire à chaque élève proposé-e (voir annexes).

Celui ou celle qui souhaite se présenter à l'élection des PM devra le remplir et le remettre à l'enseignant dans un délai de quelques jours. **Les parents des élèves doivent manifester leur accord pour permettre à leur fils ou à leur fille de se présenter en tant que PM.**

### c. Présentation des candidats(es)

Toutes et tous les candidats ont la possibilité de se présenter devant les classes pour expliquer pourquoi ils/elles se présentent et en quoi ils seront de bons PM. A cette occasion, les classes peuvent poser des questions aux candidats et aux candidates.

### d. Election

Après cette « campagne électorale », chaque élève inscrit **un et une** camarade parmi celles et ceux de la classe qui se sont présentés et qu'il/elle désire élire en tant que PM. Le vote est gardé secret.

### e. Nomination des PM

L'enseignant nomme les deux élèves - **un garçon et une fille** - qui sont élus pour une année en prenant en considération le nombre de voix, la réputation, la popularité et la motivation. L'enseignant peut avoir une influence dans le choix car, par exemple, un élève populaire n'est pas forcément un bon PM<sup>1</sup>. La classe ne connaît pas les résultats des candidats.

## 6. COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

---

Médias : D'entente avec NCBI, l'école fait un travail de relations publiques : elle informe les médias locaux de l'existence du projet (en particulier sur la semaine de la Paix) afin de favoriser l'adhésion au projet du plus grand nombre.

Parents : L'organisation par l'école d'une soirée d'information pour les parents est aussi vivement conseillée par NCBI.

## 7. SEMAINE DE LA PAIX

---

Toute l'école organise une semaine consacrée au thème de la Paix et de la coopération mutuelle lors du démarrage la première année. Tous les enseignants et tous les élèves y participent.

Les années suivantes, Toute l'école anime au moins une demi-journée (NCBI recommande 1.5 journées ou plus dans l'école pendant la formation des PM) sur les mêmes thèmes.

---

<sup>1</sup> «C'est aussi important d'avoir des «chahuteurs», et pas seulement des jeunes qui sont sages et dans la norme, car ceux-ci ont de la peine à vraiment s'imposer. Il faut quand même suivre ce qui se passe, au niveau de la composition de l'équipe.» (Un référent)

### a. Ateliers menés par le corps enseignant

En général, il y a cinq ateliers tout au long de la semaine dont le but est de promouvoir la Paix entre les classes. Celles-ci y participent toutes au même moment. NCBI encourage de mélanger les classes dans les ateliers. Ces ateliers commencent et se terminent le même jour pour toute l'école.

### b. Formation des PEACEMAKERS (1,5 jours)

Pendant les ateliers, une journée complète puis une autre demi-journée sont consacrées à la formation des PM. Les objectifs de la formation sont :

- Savoir percevoir différentes formes de violence et de disputes
- Faire le bilan de ses propres expériences en matière de violence et de dispute et les comprendre
- Apprendre à intervenir de manière impartiale et constructive
- Apprendre à promouvoir la Paix et appliquer les 5 étapes
- Exercer la collaboration entre les PM et les enseignants responsables.

Cette formation est animée par NCBI la première année. Les années suivantes, dès que les 2 référents auront suivi la formation « Train The Trainer », elles pourront elles-mêmes animer la formation des PM.

### c. Réunion d'information des parents

L'école communique et organise une réunion d'information pour les parents des élèves pendant la semaine de la Paix. NCBI recommande que cette réunion ait lieu en fin de journée, le soir de la journée complète de formation des PM.

### d. Remise des diplômes

A la fin des journées consacrées à la Paix et de la formation des PM, une remise de diplômes est organisée par l'école. Lors de cette assemblée plénière, les PM auront chacun la possibilité d'exprimer leurs souhaits et motivations devant les élèves afin que ceux-ci puissent bien se rendre compte de leurs tâches.

## 8. RENCONTRE DE SUIVI - GROUPE DE CONTACT

---

Une rencontre de suivi est organisée pour tous les PM une fois par mois pendant le temps scolaire (prévoir le financement de remplaçants) et pour une durée de 45 minutes à une heure environ. Un des deux enseignants responsables, ainsi qu'un expert NCBI (chargé de diriger ces rencontres) sont toujours présents. Pour les référents, le temps consacré est normalement assimilé à de la formation continue.

## FORMATION « TRAIN-THE-TRAINER - TTT »

---

Cette formation s'adresse aux deux référents et permet à l'école d'acquérir en interne les compétences de formateur/trice de formateurs/trices dans le cadre du projet Peacemaker. Plus cette formation est suivie tôt, plus rapide est l'autonomie de l'école.

Cette formation dure 3 jours et est organisée au moins une fois par année par NCBI Suisse. Son coût est inclus dans le coût du projet pour les personnes référentes (les repas du midi sont compris mais pas les coûts de transport, ni éventuellement d'hébergement)

## ELÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

---

Sur la base de l'analyse de la situation au niveau local, NCBI propose un choix d'éléments complémentaires adaptés en fonction des besoins :

- Intervention dans certaines classes
- Modules complémentaires sur le thème de l'apprentissage social pour toutes les classes
- Formation de « Peacemakers » supplémentaires
- Coaching pour certains enseignant-e-s
- Élargissement du réseau au niveau local pour mobiliser de nouvelles ressources
- Approfondissement de certains thèmes tels que :
  - les tensions ethniques, multi-culturalité
  - préjugés
  - racisme
  - les abus sexuels
  - les châtiments corporels
  - la violence dans les familles
  - le harcèlement scolaire

## FINANCEMENT

---

Un projet peut être mis en place sur une à deux années scolaires (préparation la 1<sup>ère</sup> année et mise en place la 2<sup>nde</sup>). Le coût se situe entre 6'200 et 15'000 CHF pour tout l'établissement, mais il doit être estimé précisément en fonction du nombre d'élèves dans l'établissement, du nombre de classes concernées, du nombre de personnes de références, de la répartition des tâches entre l'école et NCBI et des différentes options choisies, etc.

La mise en place du projet est subordonnée à l'établissement d'une convention entre NCBI et l'établissement scolaire qui définit les rôles et les responsabilités de chacun.

N'hésitez pas à contacter NCBI pour plus d'informations.



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

### QUEL EST LE PROFIL DES PEACEMAKERS ?

---

- Des élèves honnêtes, courageux et qui savent être à l'écoute
- Des élèves eux-mêmes intéressés à la résolution pacifique des conflits
- De bonnes prestations scolaires et un comportement exemplaire ne sont pas des critères de sélection
- Divers groupes d'élèves doivent être représentés (p.ex. des étrangers, des Suisses, des sportifs, des élèves calmes et des élèves plutôt agités)

### INDICATIONS SUR LE TRAVAIL DES PEACEMAKERS

---

- Le travail des Peacemakers est toujours facultatif !
- Les Peacemakers ne sont ni des policiers, ni des juges, ni des profs. Ils ne remplacent pas non plus les surveillants dans la cour de récréation.
- Les Peacemakers doivent être capables d'aider les autres élèves à promouvoir la Paix et de résoudre les conflits de manière efficace.
- Les Peacemakers proposent leur aide. Les élèves impliqués dans un conflit décident si ils/elles acceptent cette aide.
- Les Peacemakers sont justes et impartiaux.
- Les deux parties exposent chacune leur point de vue avant que l'on commence à chercher une solution qui convienne aux deux.
- Les Peacemakers ne peuvent pas résoudre tous les conflits. Au besoin, ils cherchent de l'aide auprès d'un enseignant ou d'un référent.

### CONDITIONS POUR LA RÉUSSITE DU PROJET

---

Le projet PM doit bénéficier du soutien **d'une grande majorité des enseignants**. S'il y a de fortes résistances ou si un enseignant ne peut pas soutenir le projet, alors celui-ci ne pourra pas être mené à bien car il serait facile de le saboter. Les PM seront amenés à vivre des moments éprouvants et seront parfois surmenés ou déçus. Ils auront alors besoin du soutien des enseignants.

Ce n'est qu'à partir de la 5<sup>ème</sup> année Harnos que les enfants élisent des PM. Avant, ils sont trop jeunes pour prendre cette responsabilité, et ne pourraient pas intervenir de manière efficace faute d'avoir suffisamment de crédibilité. D'autre part, le projet ne fonctionnera pas sans la participation des plus anciens (ceux-ci n'accepteront pas les PM plus jeunes)

Dans les petites écoles qui comptent un nombre moins élevé de classes, il peut arriver que 3 à 4 PM soient formés par classe.

Il est recommandé d'organiser les journées consacrées à la Paix en même temps que la formation des nouveaux PM. Celles-ci permettront de sensibiliser les élèves sur le thème de la Paix et serviront de prélude aux nouveaux PM.

En général, les élections des PM ne commencent pas avant le mois de novembre (le temps pour les élèves de se connaître) et n'ont pas lieu après le mois de mars (pour préserver la motivation des élèves qui sont en dernière classe : leur adhésion au projet est importante)

Dans les écoles primaires, les soirées parents sont fortement conseillées. Pour les niveaux secondaires, il convient de décider, avec les écoles concernées, si les parents doivent être informés et comment les informer. Pour les niveaux supérieurs, il est auparavant nécessaire de se pencher sur le cas des adolescents difficiles.

## **DURÉE DU PROJET**

---

Les PM sont élus et exercent leur fonction pendant une année. Si l'établissement décide de continuer le projet, de nouveaux PM sont ensuite élus et formés. Ainsi, au fil des années, de plus en plus d'élèves sont ainsi capables de promouvoir la Paix dans l'école.

La durée minimale d'un projet est d'une année. NCBI et l'école font une évaluation orale à la fin de chaque année pour décider si et dans quelles conditions le projet est renouvelé.

## **ACCOMPAGNEMENT DE NCBI**

---

NCBI conseillera l'école en fonction des besoins pour la poursuite et le développement des projets Peacemaker. NCBI et le groupe de coordination resteront en contact régulier ; ils se pencheront sur l'évolution du projet et feront les adaptations nécessaires pour garantir la durabilité et l'engagement autour du projet.

## **VARIANTE PEACEMAKER-LAB**

---

Pour les écoles qui auraient déjà un personnel qualifié et disponible pour la médiation et/ou la résolution des conflits (Médiateur/trices, travailleur/euse social-e, etc.), NCBI propose une légèrè variante du projet Peacemaker :

Ces personnes qualifiées peuvent devenir les personnes de référence du projet et recevoir la formation TtT (Train the Trainers) au plus tôt pour acquérir la méthodologie Peacemaker de NCBI. Alors, en fonction de leurs compétences, ces personnes animent elles-mêmes tout ou parties des ateliers du projet Peacemaker sous la supervision d'un animateur NCBI expérimenté.

La reconnaissance des disponibilités, qualifications et des compétences nécessaires est effectuée conjointement par NCBI et par l'établissement scolaire avant la signature de la convention.

## ANNEXES

---

### EXEMPLE D'ATELIERS PENDANT LA SEMAINE DE LA PAIX

---

Les ateliers suivants sont régulièrement menés dans le cadre de la semaine la Paix:

- Mobbing / Exclusion
- Qu'est-ce qu'un conflit ? / Escalade de la violence
- Victime et coupable
- Garçons et filles
- Fair-play / coopération
- Autodéfense (avec un intervenant externe expert dans le domaine)
- Diversité / vivre ensemble / « notre école est multicolore »
- Intervenir lorsque d'autres se disputent / promouvoir la paix
- Un atelier, au sein duquel quelque chose de durable est bricolé : tous les élèves y contribuent (par exemple : banderoles de paix qui seront accrochées; mobiles symbolisant la paix, etc...)
- Respect / tolérance / limites
- Gestion des émotions
- Documentations de groupe : un groupe avec les élèves les plus âgés et 1-2 professeur(s) documentent la semaine de la paix : présence sur le web; contribution pour le journal local; interviews avec des élèves, professeurs et les personnes spécialisées présentes.

De nombreuses ressources pour mieux vivre ensemble sont disponibles sur le site :

<http://www.nonviolence-actualite.org>

Programme d'une semaine type du projet „Peacemaker“ :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin / Matinée	8.00 – 8.20: Entrée en matière collective  8.20 – 09.50 et 10.10 – 11.45: Ateliers	8.00 – 8.20: Entrée en matière collective  8.20 – 09.50 et 10.10 – 11.45: Ateliers  Formation des ou du PM	8.00 – 8.20: Entrée en matière collective  8.20 – 09.50 et 10.10 – 11.45: Ateliers  Formation des ou du PM	8.00 – 8.20: Entrée en matière collective  8.20 – 09.50 et 10.10 – 11.45: Ateliers	8.00 – 8.20: Entrée en matière collective  8.20 – 09.50 et 10.10 – 11.45: Ateliers  ou: 11.25 – 11.45: Conclusion collective
Midi	11.45 – 13.30	11.45 – 13.30	11.45 – 13.30	11.45 – 13.30	11.45 – 13.30
Après- midi	Libre	13.30 – 15.05: Après-midi en classe ou à l'école  Formation des ou du PM	frei	13.30 – 15.05 Après-midi en classe ou à l'école	frei

## EVALUATION DU PROJET

---

Le Projet Peacemaker a fait l'objet d'évaluations :

En Français : <http://www.aramis.admin.ch/Dokument.aspx?DocumentID=2922>

En Allemand (résumé en Français et en Italien) :

<http://www.bsv.admin.ch/praxis/forschung/publikationen/index.html?lang=fr&Inr=05%2F13>